

Madame, Monsieur,

La prise en charge d'un enfant allergique doit faire l'objet de la réalisation d'un Projet d'Accueil Individuel (P.A.I). Sans cette mise en place, Newrest restauration ne pourra garantir la sécurité sanitaire de l'élève.

Pour cela nous vous proposons un dossier de prise en charge des PAI contenant :

*** Le Protocole PAI** : *cf. document page 2/5*

C'est un outil permettant de mieux appréhender l'accueil d'un enfant ayant un PAI

*** Un Document complémentaire d'information**, *cf. document page 3/5*, à remplir lors de l'élaboration du PAI.

C'est un outil de travail qui permet d'identifier et d'informer l'ensemble de l'équipe de cuisine afin de maîtriser la prise en charge de l'enfant au restaurant scolaire, en lui fournissant la prestation appropriée.

*** Le protocole panier repas**, *cf. document page 4/5*.

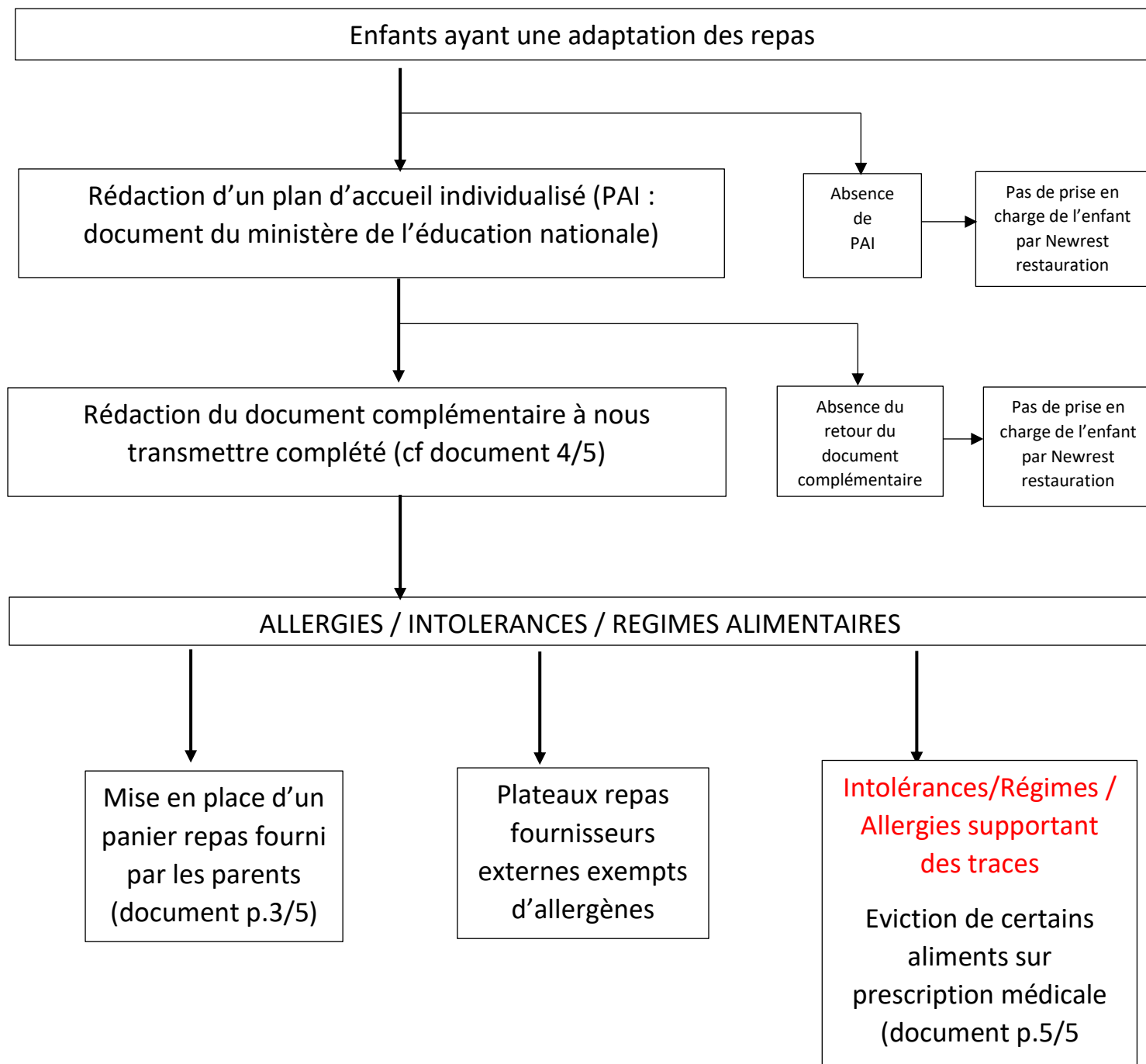
Le PAI prévoit alors d'offrir la possibilité aux parents de stocker le panier repas de l'enfant dans nos enceintes réfrigérées et d'accueillir l'enfant pour l'heure du déjeuner, dans les locaux du restaurant.

*** Décharge pour les cas particuliers d'éviction simple**, *cf. document page 5/5*.

Votre diététicienne coordinatrice qualité est disponible, par mail ou par téléphone pour toutes informations complémentaires.

Newrest restauration, votre partenaire à votre écoute.

LE PROTOCOLE P.A.I



Pour rappel :

- 1) Newrest ne fournit pas de menu de substitution exempt d'allergène.
- 2) Aucune prise en charge de PAI ne sera faite de nos cuisines centrales et sites satellites (livrés) associés.



DOCUMENT D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU P.A.I

NOM :
PRENOM :
CLASSE :

DATE DE NAISSANCE :
EXTERNE / INTERNE / DP /
ANNEE SCOLAIRE /

ALLERGIE ALIMENTAIRE

INTOLERANCE ALIMENTAIRE et/ou ALLERGIE
SUPPORTANT DES TRACES ⁽²⁾

REGIME ALIMENTAIRE

Type d'allergie :

Type d'intolérance :

Type de régime :

Panier repas fourni par la famille

Plateau repas hypoallergénique⁽¹⁾
(sur devis auprès du chef de secteur)

Panier repas fourni par la famille

Plateau repas hypoallergénique ⁽¹⁾
(sur devis auprès du chef de secteur)

Eviction simple (voir p.5/5)

.....

Panier repas fourni par la famille

Adaptation du repas par l'élève
.....

⁽¹⁾ Plateau référencé chez notre fournisseur Nutrisens.

⁽²⁾ L'éviction simple pour allergies supportant des traces uniquement pour les denrées suivantes : œuf, arachide, fruits à coques, poissons & produits de la mer, kiwi.

Le gluten et le lait occupant une place importante dans nos recettes, les enfants ayant une spécificité alimentaire liée à ces groupes d'aliment ne pourront bénéficier d'une prise en charge des repas.

En tout état de cause, le responsable de l'établissement s'engage à prendre toutes les mesures propres à garantir dans le cadre du service de restauration scolaire, la sécurité des enfants présentant des allergies ou intolérances alimentaires. Dans la mesure où l'obligation d'assurer la surveillance des enfants pendant la période de restauration incombe à l'établissement scolaire, Newrest Restauration se trouve déchargée de toute responsabilité résultant du contact, de l'inhalation ou de l'absorption, par l'enfant concerné, d'un élément allergène.

Signature du parent

Cachet et signature du médecin de famille et
attestation médicale en pièce jointe

Signature du responsable de l'établissement

Signature du chef gérant

LE PROTOCOLE PANIER REPAS

1. Mise en place du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et document complémentaire

Afin que l'enfant puisse apporter un panier repas, la société de restauration doit avoir son PAI signé par toutes les parties ainsi que le document complémentaire au PAI.

En aucun cas un panier repas exclu la rédaction d'un PAI
et du document complémentaire au PAI.

2. La famille assume la pleine et entière responsabilité de la fourniture du repas

Le panier repas sera obligatoirement composé du repas, des couverts et de la glacière ou du sac isotherme. ★

3. Il convient de respecter la chaîne du froid de la fabrication du repas jusqu'à la présentation à l'enfant

Le panier repas sera transporté dans un sac isotherme ou une glacière. La température sera relevée à réception du panier puis sera stocké dans une chambre froide (lieu à déterminer par le directeur d'établissement). ★

4. Tous les éléments du repas doivent être parfaitement identifiés

Le panier repas sera conservé, isolé et identifié par une étiquette avec le nom et prénom de l'enfant.

5. La remise en température du plat

Le protocole de remise en température du panier repas doit être déterminé par le directeur d'établissement (micro-onde en salle, réchauffé en cuisine) et défini dans le PAI. ★

Déterminer si les condiments et le pain sont fournis par la cuisine

	LE PAI AU RESTAURANT SCOLAIRE	Service Qualité Diététique Rev n°4 date: 22.03.2022
	Comment ça marche ?	Page: 5/5

DECHARGE EVICTION SIMPLE

Conditions requises pour la prise d'un repas à éviction simple au restaurant scolaire.

Dans le cadre du PAI (Projet d'Accueil Individualisé), la prise d'un repas au restaurant scolaire, **uniquement pour les cuisines sur place**, par éviction simple d'aliments est **exclusivement autorisée pour les convives allergiques supportant les éventuelles traces des allergènes suivant :**

- Œuf
- Arachide
- Fruits à coque
- Poissons et produits de la mer (mollusques et crustacés)
- Fruits identifiés (kiwi, fraise, banane...)

Pour une allergie alimentaire supportant les traces de tout autre aliment cités ci-dessous, Newrest restauration ne s'engagera pas et la solution retenue devra être le panier repas ou le plateau hypoallergénique.

Aucune prise en charge de PAI ne sera faite de nos cuisines centrales et sites satellites (livrés) associés.

Compte tenu du fonctionnement des cuisines de restauration collective, l'absence de contaminations croisées durant les phases de stockage, préparations et service ne peut être garantie.

En tout état de cause, le responsable de l'établissement s'engage à prendre toutes les mesures propres à garantir dans le cadre du service de restauration scolaire, la sécurité des enfants présentant des allergies ou intolérances alimentaires.

Dans la mesure où l'obligation d'assurer la surveillance des enfants pendant la période du repas incombe à l'établissement scolaire, Newrest restauration se trouve dégagé de toute responsabilité résultant du contact, de l'inhalation ou de l'absorption par l'enfant concerné d'un élément allergène.

Date			
Etablissement			
Elève concerné			
Signature du responsable légal de l'établissement scolaire :	Signature des responsables légaux de l'élève :		